

Froid : protégeons nos compteurs !

Les protéger du gel, c'est éviter casses, fuites et coupures d'eau.

Installé à l'extérieur de la maison ou dans une pièce non chauffée, votre compteur d'eau est sensible au gel. Il peut casser sous la pression de l'eau qui augmente de volume en gelant. Les compteurs sont la propriété de votre distributeur d'eau, il vous incombe en revanche d'en assurer la bonne protection. SUEZ recommande quelques gestes simples pour entretenir votre compteur et vos installations d'eau.



Comment protéger votre compteur d'eau ?

Pour éviter des désagréments (casse de canalisations, fuites et coupures d'eau), SUEZ recommande de vérifier et de protéger son compteur en le calfeutrant avec des plaques de polystyrène. Des protections adaptées sont également vendues dans les magasins de bricolage. Autre solution : remplir un sac avec des chips de polystyrène et le poser sur le compteur. Il faut éviter les matériaux absorbant l'humidité comme la laine de verre et le papier, mais aussi les matériaux organiques comme la paille ou les feuilles qui risqueraient de geler le compteur.

Comment protéger vos canalisations ?

Il est recommandé d'entourer tous les tuyaux extérieurs ou dans les pièces non chauffées d'une gaine isolante ou de polystyrène, ainsi que ceux situés à l'entrée et à la sortie du compteur. La laine de verre, le papier ou la paille sont à proscrire.

Que faire en cas de compteur d'eau gelé ?

Pour tout compteur gelé, il faut en premier lieu couper l'eau afin d'éviter toute inondation au moment d'un dégel. L'utilisation d'une source de chaleur, un sèche-cheveux par exemple, permettra de débloquer la canalisation gelée. Il ne faut, en revanche, jamais utiliser de flamme.

Pour toute question, le service clients Gaz et Eaux est disponible, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h, au **09 77 409 433** (appel non surtaxé).